



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Tonga

Question écrite n° 13055

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations entretenues entre la France et Tonga. Ce royaume polynésien est très proche de nos territoires d'outre-mer du Pacifique. Or les liens qui peuvent éventuellement nous unir à lui sont très flous pour le plus grand nombre. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier.

Texte de la réponse

Les relations entre la France et le royaume de Tonga sont excellentes. Aucun contentieux n'est à signaler. Tonga n'a jamais cessé, y compris à l'époque des essais nucléaires, de démontrer qu'il était un allié confirmé, et soutient régulièrement nos demandes concernant des candidatures françaises dans les organisations internationales. Nous entretenons, par le biais de notre ambassade à Suva (Fidji), des contacts réguliers avec les autorités de ce pays. Les escales qu'effectuent régulièrement à Tonga les bâtiments de la marine nationale y reçoivent toujours un excellent accueil et la coopération militaire avec les forces armées de Nouvelle-Calédonie est active. Le Premier ministre tonguien, le prince 'Ulukalala Lavaka Ata, s'est rendu en Nouvelle-Calédonie en novembre 2002 pour assister à des manoeuvres militaires conjointes, auxquelles ont participé une centaine de membres des forces armées tonguiennes ainsi qu'un patrouilleur tonguien, et s'est ensuite rendu en Polynésie française. Sa soeur, la princesse Pilolevu, avait d'ailleurs effectué une visite en Polynésie française l'année dernière. La coopération technique porte essentiellement sur la ressource en eau et la télévision. Trois conventions de financement sur Fonds Pacifique, signées le 13 février 2003, permettront d'intervenir à nouveau dans le domaine de l'eau. Une aide humanitaire a également été apportée au début de l'année 2002 à la suite du passage du cyclone Waqa. Le royaume requiert régulièrement notre assistance en matière de surveillance maritime et de relevés bathymétriques. Enfin, nos relations économiques, qui demeurent modestes en raison de l'exiguïté du marché commercial tonguien, devraient être facilitées à l'avenir par la nomination d'un consul honoraire. Une procédure est en cours afin de pourvoir à ce poste.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13055

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2003, page 1506

Réponse publiée le : 7 avril 2003, page 2677